

leur a été fait. Vu cette requête, je pensais que le ministre ou le ministère ou le Gouvernement, ou l'autorité quelle qu'elle soit abolirait les parcs à rets cette année ou renverrait la question à un comité pour l'examen des renseignements obtenus. J'ai sous les yeux quelques-uns de ces renseignements. Je ne les mentionnerai pas tous, mais ils sont très intéressants. Ces gens ont pris trois quarts de million de poissons. On pourrait dire qu'ils ont tout pris, depuis les baleines jusqu'aux crevettes. Cela semble être exagéré, mais la vérité est qu'ils ont pris une baleine, un marsoin, un certain nombre de loups de mer, de brochets de mer, de requins, de lions de mer, de colins, de harengs, de chimères, d'esturgeons et, il va sans dire, toutes sortes de saumons. L'opération doit avoir été complète, puisqu'on a tout pris, depuis une baleine jusqu'à des harengs. Je regrette de dire que le ministre, se faisant l'interprète de son ministère, a refusé d'abolir les parcs à rets et de renvoyer la question au comité. Le cri de guerre de ces gens a été celui des héros français de la guerre: "Ils ne passeront pas". Ils n'ont même pas voulu discuter la question. Pour ma part, je crois que nous sommes acculés à une impasse; il est impossible d'aller plus loin présentement. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il faut attendre les prochaines élections générales qui, je le prévois, auront lieu l'automne prochain.

Le très hon. M. LAPOINTE: Oh! oh!

M. NEILL: Plaît-il?

Le très hon. M. LAPOINTE: Mon honorable ami a-t-il des renseignements à communiquer au comité à ce sujet?

M. NEILL: Je serai prêt à discuter la chose d'une façon plus détaillée dans une circonstance plus propice. Si je le faisais maintenant, je m'éloignerais de mon argumentation. Je parle en ce moment du poisson. Comme l'homme de la bible, j'ai observé "les signes des temps" qui annoncent des élections générales.

Le très hon. M. LAPOINTE: Je comprends.

Le très hon. M. BENNETT: Mais non le temps des signes.

M. NEILL: Il est ensuite une question que saisit, ou que devrait saisir facilement tout citoyen du Canada. C'est la plus essentiellement importante pour les pêcheries de la Colombie-Britannique, puisque l'existence même des pêcheries de saumon, de morue et de flétan en dépend. Il ne s'agit plus d'empêcher l'excès dans la pêche; il s'agit de mettre totalement fin à certain état de choses. Je veux parler de la destruction dont les Japonais sont cause, par l'effet d'une pêche intensive, sans aucune restriction, hors de la limite de

trois milles. Par malheur, que nous sachions, ils n'outrepassent pas leurs droits légaux, puisqu'ils opèrent hors des eaux territoriales, où la pêche est libre pour le monde entier. On avait annoncé qu'un navire norvégien et un anglais y viendraient pêcher le flétan. Les en a-t-on dissuadés? Quoi qu'il en soit, pour ce motif ou pour un autre, ils ne sont pas venus. En tout cas, les Japonais présentent le plus grand danger, à cause de leur proximité, de leur expérience et des méthodes brutales qu'ils ont toujours employées sans hésitation. A leurs yeux, la pêche consiste à prendre tout le poisson qu'il est possible d'atteindre, puis de s'en aller ailleurs. Ils ont agi de la sorte dans leurs propres pêcheries, près de leurs côtes. Ayant ensuite obtenu des pêcheries des Russes, par quelque moyen, ils y ont renouvelé leur exploit, qu'ils recommencent maintenant en Alaska. Plus tard, ils s'attaqueront à la Colombie-Britannique. Qu'il me soit permis d'expliquer leur méthode. Ils traversent l'océan sur un grand navire d'attache qui transporte des chaloupes tout comme les goélettes de l'Atlantique portent des doris. Ils jettent l'ancre hors de la limite de trois milles, où se trouvent les bancs de saumon. Puis ils pêchent avec ardeur sans répit, sans tenir compte du temps, de la saison, des nécessités de la conservation. Ils transportent le poisson sur le navire d'attache où ils le préparent, le mettent en boîtes, le congèlent, lui font subir en un mot le procédé qu'il faut. Ils rentrent enfin chez eux, avec leur butin sanglant allais-je dire. Le gouvernement des Etats-Unis s'alarme. Les pêcheries de saumon de l'Alaska rapportent chaque année soixante-dix millions de dollars aux pêcheurs américains, et elles courent de graves dangers. Il ne s'agit pas d'idées extravagantes d'un visionnaire quant à l'avenir, mais d'événements actuels, d'événements qui se passent depuis une couple d'années.

Il y a quelque temps, un article paru au Japon renfermait cette phrase:

"La mer de Bering est devenue un bras de la baie de Tokio".

Les Américains ont dû aimer cet article! Cet été, une flotte de 101 navires japonais s'échelonnaient le long de la côte dans la baie de Bristol, en Alaska, sur une distance de 200 milles. Songez-y: 200 milles! Ils proclamaient qu'ils étaient à la recherche de crabes. Ils entretenaient, à l'égard du saumon et du flétan, des intentions aussi innocentes qu'ils étaient ou étaient censées l'être leurs intentions à l'égard de certaine nation voisine de leur pays. Par malheur, la science actuelle offre des ressources nombreuses. Les exploitants des pêcheries envoyèrent d'Alaska des aviateurs qui prirent des photos de 20,000 poissons étalés sur le pont du navire d'attache. Les pilotes